



**Le Président de la République a signé ce mercredi 09 juillet une décision portant sur la convocation d'une session du Conseil Supérieur de la Magistrature, pour le 06 août 2020 au Palais de l'Unité.**

Rappelons que le Conseil Supérieur de la Magistrature ne s'est pas réuni depuis au moins trois ans.